Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

BTS PROTHÉSISTE-ORTHÉSISTE • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

U 51 - Travaux pratiques

Session 2012 • Code sujet : **PRE5TP** • Durée : **15 heures 30** • Coefficient : **8**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Réalisation et essayage d’une orthèse cruro-pédieuse d’étude (4 questions) **Page 3**

2. Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 5**

Sujet officiel (PDF) : https://btspo.fr/assets/annales/bts-po/E5.1 - Travaux pratiques/2012/BTS PO - E5.1 - Travaux pratiques - Session 2012 - 1-Sujet.pdf

1. Réalisation et essayage d’une orthèse cruro-pédieuse d’étude

Un homme actif de 55 ans, atteint de séquelles de poliomyélite, présente une monoplégie du membre inférieur gauche, un quadriceps coté à 2, un grand fessier à 5, des releveurs-extenseurs du pied à 0 et un recurvatum de 30° en charge. La prescription demande une orthèse cruro-pédieuse d’étude destinée à contrôler le recurvatum du genou et le steppage du pied gauches.

Prise d’empreinte et photographies

Question 1re étape. Pendant les 4 heures où le patient est à votre disposition, prendre trois photographies de celui-ci, en vues antérieure, latérale et postérieure, avant l’ablation du négatif. Vérifier que les clichés permettent d’évaluer correctement la prise d’empreinte plâtrée.

Dans le délai de 4 heures, prendre les clichés avant l’ablation du négatif, en veillant à ce que celui-ci et le membre inférieur gauche restent visibles. Garder un cadrage lisible et des repères anatomiques identifiables.

- Vue antérieure : axes et position du membre.
- Vue latérale : profil du genou, recurvatum en charge si la position le permet, et position du pied.
- Vue postérieure : axes, talon et reliefs du membre.

Contrôler la netteté, l’éclairage et l’absence d’obstacle afin que les clichés permettent d’évaluer la prise d’empreinte.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Trois clichés nets avant l’ablation du négatif : vues antérieure, latérale et postérieure, exploitables pour évaluer la prise d’empreinte.

Fabrication

Question 2e étape. En l’absence du patient, réaliser l’appareillage prescrit à partir du dossier, des schémas du membre inférieur et du matériel disponible. Organiser le travail en deux séances de 3 à 5 heures chacune, sans dépasser 8 heures de travail cumulé.

1. Organiser les deux séances dans la plage prévue : chacune dure de 3 à 5 heures et leur cumul ne dépasse pas 8 heures.
2. À partir du négatif et des repères, réaliser et rectifier le positif, puis fabriquer les éléments cruro-pédieux dans le PE ou le PP disponible. Protéger les reliefs et prévoir un maintien du pied contre le steppage.
3. Monter les montants et les articulations de genou de façon à limiter l’hyperextension tout en conservant la mobilité utile prévue. Poser les sangles, ajuster les bords et vérifier l’assemblage.

Exemple d’organisation : deux séances de 4 heures. Respecter les protections et consignes d’atelier lors du plâtrage, du thermoformage et de l’utilisation de la colle.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Orthèse cruro-pédieuse gauche : contrôle de l’hyperextension du genou et maintien du pied contre le steppage, avec montants, articulations et sangles ajustés.

Essayage et compte-rendu

Question 3e étape. Pendant les 3 heures 15 où le patient est à votre disposition, essayer l'orthèse et effectuer les retouches indispensables. Consigner un compte-rendu d'essayage indiquant les retouches réalisées et, si nécessaire, celles restant à faire avant la mise en finition.

Dans les 3 heures 15 prévues, essayer l'orthèse sur le patient et contrôler l'enfilage, l'alignement, le confort, les appuis cutanés et la stabilité du genou. Observer aussi le maintien du pied et la marche.

Effectuer les retouches nécessaires d'après les constats de l'essayage, puis vérifier leur effet lors d'un nouvel essai. Consigner au compte-rendu les retouches réellement réalisées et, le cas échéant, celles qui restent à faire avant la mise en finition. Ne pas inscrire de correction non effectuée ou non constatée.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Compte-rendu d'essayage indiquant les retouches effectivement réalisées et celles restant à faire, après contrôle des appuis, de la stabilité et du maintien du pied.

Présentation au jury

Question 4e étape. Effectuer l'essayage de l'appareillage devant le jury pendant les 15 minutes prévues.

En 15 minutes, faire porter l'orthèse au patient devant le jury et présenter brièvement sa fonction : limiter le recurvatum et contrôler le steppage. Vérifier l'enfilage, le chaussage et le réglage des sangles.

- Observer la station debout et la marche, en particulier la stabilité du genou et le dégagement du pied.
- Contrôler le confort et l'absence de pression excessive.
- Signaler les retouches réalisées et celles qui restent nécessaires avant finition.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Essai présenté au jury : enfilage et réglages vérifiés, contrôle fonctionnel observé et retouches restantes signalées.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2012)

Bilan de l'épreuve : Épreuve pratique U 51 du BTS Prothésiste-Orthésiste, session 2012, code PRE5TP, d'une durée de 15 heures 30 et de coefficient 8. Elle porte sur la fabrication et l'essayage d'une orthèse cruro-pédieuse d'étude pour un patient présentant un recurvatum du genou et un steppage gauches. Les compétences évaluées comprennent la prise d'empreinte, la fabrication, les retouches, le compte-rendu et la présentation au jury.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- L'orthèse cruro-pédieuse d'étude du côté gauche doit contrôler le recurvatum du genou et le steppage du pied.
- Le bilan clinique note un quadriceps à 2, un grand fessier à 5 et des releveurs-extenseurs du pied à 0.
- Le recurvatum est estimé à 30° en charge et aucune inégalité de longueur des membres inférieurs n'est relevée.
- La fabrication se fait sans le patient, en deux séances de 3 à 5 heures, pour un maximum cumulé de 8 heures.

Points de vigilance & attentes du jury

- Prendre les trois vues antérieure, latérale et postérieure avant l'ablation du négatif, puis vérifier leur utilité pour évaluer l'empreinte.
- Respecter la prescription médicale et tenir compte du bilan clinique ainsi que des schémas et du matériel fournis.
- Organiser la fabrication en deux séances de 3 à 5 heures, sans dépasser 8 heures de travail cumulé.
- Consigner les retouches réalisées à l'essayage et celles qui restent à faire avant la finition.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Quelles photographies faut-il prendre avant l'ablation du négatif ?

Il faut prendre trois photographies du patient : une vue antérieure, une vue latérale et une vue postérieure. Vérifiez que les clichés permettent d'évaluer correctement la prise d'empreinte plâtrée.

Q : Comment organiser le temps de fabrication de l'appareillage ?

La fabrication se déroule sans le patient et doit être organisée en deux séances. Chaque séance dure au minimum 3 heures et au maximum 5 heures, avec un temps de travail cumulé qui ne dépasse pas 8 heures.

Q : Que doit contenir le compte-rendu d'essayage ?

Le compte-rendu doit préciser les retouches effectuées pendant l'essayage. Il doit aussi indiquer, si nécessaire, les retouches restant à effectuer avant la mise en finition de l'appareillage.

Q : Le sujet indique-t-il un barème détaillé ou des critères de notation du jury ?

Les pages du sujet indiquent les tâches et les durées des quatre étapes, mais ne donnent ni barème détaillé ni points attribués à chaque tâche. Il ne faut donc pas déduire de répartition de points non imprimée.

Sujet officiel associé (PDF) : https://btspo.fr/assets/annales/bts-po/E5.1 - Travaux pratiques/2012/BTS PO - E5.1 - Travaux pratiques - Session 2012 - 1-Sujet.pdf

Ressources BTS Prothésiste-Orthésiste : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.